

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2022

---

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 29

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 11 BIS

Supprimer les alinéas 16 à 20.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli vis à vis de l'amendement de réécriture générale dont le but est de laisser aux OAA le plein exercice de leurs compétences actuelles.